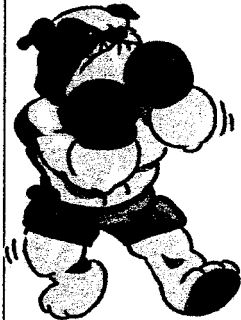


BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale a été transférée dans la salle de la réunion de la Mairie.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses chaque vendredi soir entre 16h30 et 18h30 pour emprunter gratuitement des livres et des documents sonores.



CHIENS ERRANTS

Suite à de nombreuses plaintes et réclamations et conformément à l'article 213.3 du Code Rural obligeant les communes à disposer soit d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et des chats trouvés errants ou en état de divagation, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune.

Le conseil municipal a signé une convention avec la SPA d'Anancy, refuge de Marlioz, qui a entre autre la charge de se saisir de tout chat ou chien errant. Elle assure des passages réguliers dans toutes les communes conventionnées et intervient ponctuellement sur demande d'un particulier ou de la mairie.

Tout animal trouvé errant sur la voie publique ou dans la nature sera hébergé et soigné au secteur « Fourrière » pendant une période franche de 8 jours ouvrés puis proposé à l'adoption. Il ne sera remis à son propriétaire que sur justificatif d'identification. Les frais de fourrière seront à la charge du propriétaire ainsi que les frais de tatouage si l'animal ne l'est pas.

Le refuge de Marlioz est ouvert du lundi au samedi de 14h à 18 h. Pour la nuit et les jours fériés, un numéro d'urgence est donné aux communes conventionnées.

Coordonnées du refuge : Le Penet 74270 MARLIOZ

TEL : 04 50 77 82 40

FAX : 04 50 77 86 99

UTILISATION DU LOCAL A ORDURES MENAGERES DU CHEF-LIEU

Nous vous rappelons qu'il est strictement réservé aux habitants trop éloignés du passage du camion benne (Résidents route des Challes, Chemin de la Croix et de la Rigole). Par mesure de salubrité et respect du voisinage il est demandé de déposer les ordures ménagères que la veille du ramassage.

Pour tous les autres qui bénéficient du ramassage au porte à porte, il leur est demandé de déposer leurs ordures ménagères en bordure de route. Le respect de ces consignes améliorera la qualité de vie de tout le monde.